

CR CONSEIL DE GESTION DU 05/03/21

Présents : Sabine Fillinger, Thierry Rouxel, Cindy Vitry, Isabelle Lebrun, Agathe Ballu, Anne Deredec, Corentin Picard, Jessica Soyer, Danièle Debieu, Laetitia Dupont, Valérie Laval, Yohann Petit, Ivan Sache, Jean-Félix Dallery, Virginie Bouyjou

Excusées : Anne Génissel, Selma Cherouk

- **Point Finances :**

Bilan du fonds commun 2020 :

Ressources 2020 :

+ 20 k€ de parts chercheurs en 2020 (par rapport à 2019)

Recettes Arvalis de 12 k€ en 2020 (suite au retard dans la signature de l'avenant de prolongation de la convention d'accueil), soit 12 k€ de ressources en – par rapport à 2019 (26 k€).

Au total : 10 k€ de ressources supplémentaires en 2020 par rapport à 2019

Dépenses 2020 :

155 k€ de fluides en 2020, soit 42 k€ de + qu'en 2019 (113 k€)

Salaires du serriste et de Philippe pris sur le budget MOO

Maintenance appareils : 42 k€ de dépenses sur cette ligne (dont 25 637 € de dépenses chez STEAM pour les autoclaves), au lieu de 20 k€ en 2019.

Au total : 40 k€ de dépenses supplémentaires en 2020

Soit :

Ressources	314 952.78 €
Dépenses	356 585.28 €
Déficit 2019	47 999.00 €
TOTAL	- 89 631.50 €

Bilan fonds commun 2021 :

Ressources 2021 :

+ 20 k€ de parts chercheurs par rapport à 2020 (même nombre de parts mais augmentation du montant de la part par SPE)

Parts projets SPE identiques

Parts fonctionnement sur contrats de recherche mieux que l'estimation prévue (62 k€)

Parts recettes Arvalis 24 k€ (12 k€ de 2020 + 12 k€ de 2021), sachant qu'Arvalis part en 09/2021.

Dotation exceptionnelle de SPE de 8 k€

Dépenses 2021 :

Salaires de John-Paul pris sur le budget MOO pour 2 mois, puis ensuite sur les quotas centre Fluides pour l'année 2020 devraient coûter 100 k€ (contre 115 k€ en 2019).

Soit, au 01/03/21

Ressources	325 591.67 €
Dépenses	206 840.20 €
Déficit 2020	89 631.50€
TOTAL	+ 29 119.97€

- **Point RH**

Mouvements de personnels :

Départs : Yanick Monet (serre)

Arrivées : Carlos CASTRO GILL SISTO (ECCP), Emmie Dzialo, Emma Piaget, Rahma Ute (épidémio), Camila Jimenez (Arvalis-Amar)

Nouveau processus d'avancement des ITA :

Avancement au choix permettant de reconnaître l'investissement professionnel.

Repose sur le choix des responsables et du DU.

Passé ensuite par le comité de valorisation des parcours professionnels (CVPP) et DRH.

Permet de respecter les principes d'équité et de transparence.

Livret d'information joint au CR du conseil

- **Point Communication**

4 axes de communication mis en place à Bioger

1. Twitter : permet d'avoir une visibilité sur les publications, les projets financiers, les séminaires, les participations au congrès, les soutenances de thèses, etc
Destiné aux scientifiques
2. LinkedIn : permet d'augmenter la visibilité sur les postes recherchés, majoritairement des ITA
3. Site Web : à maintenir à jour le + régulièrement possible, et le rendre « vivant »
4. Initiatives de la direction de la communication : Bioger devrait s'investir dans ce type de projets pour augmenter sa visibilité

Formulaire mis en place par Maud et Yohann pour aider les scientifiques à diffuser leurs informations (arrivées, publications, thèses, etc). Ce formulaire est succinct et permet de transmettre l'information à la cellule communication, qui diffusera ensuite sur les bons réseaux.

- **Mise à jour du règlement intérieur**

Afin d'aider à cette mise à jour, un questionnaire a été diffusé avant le conseil de gestion.

Seulement 26 % de réponses à ce questionnaire.

Les points qui en ressortent :

- Mieux diffuser les mises à jour
- Rendre l'accès au règlement intérieur + facile
- Très peu d'agents sont au courant de la présence des items formations et prévention dans le règlement intérieur
- Proposition d'augmentation des amplitudes horaires : proposition rejetée car ne respecte pas les règles d'AgroParisTech ni d'INRAE
- Proposition de compléter le règlement intérieur avec les rôles du conseil de gestion, du conseil scientifique, les organigrammes, les messageries utiles, la liste des magasins et leurs responsables, le fonctionnement budgétaire : proposition en partie adoptée, certains points ne seront pas ajoutés car les informations sont déjà sur l'intranet Bioger.

Il a été décidé que seules les informations concernant Bioger seraient indiquées dans le règlement intérieur. Les informations concernant l'INRAE feront l'objet d'un lien internet pour pouvoir retrouver les informations directement sur le site de l'INRAE.

Mise en place du nouveau règlement intérieur le 01/04/21

- **Point déménagement Saclay**

Visite en février de la société en charge du recensement des besoins, des particularités, etc.

Une journée « tri » va être organisée début mai, à la fois dans les bureaux et pour le matériel. Journée organisée sur le même principe que la journée « labo propre », avec commande de bennes afin de pouvoir éliminer ce que nous ne souhaitons pas emmener à Saclay.

Une réunion avec les référents déménagement pour préparer cette journée aura lieu le 01/04/21.

Prochain conseil de gestion le 07/05/21 de 9h30 à 11h30